



REPUBLIQUE DE GUINEE



GROUPE DE LA BANQUE
AFRICAINNE DE DEVELOPPEMENT



UNION EUROPEENNE

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRAVAUX PUBLICS

DIRECTION NATIONALE DES ROUTES NATIONALES

UNITE DE GESTION DES PROJETS TRANSPORTS (UGP BAD)

PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE BOKE-QUEBO PHASE 1, LOT 2

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICES DE CONSULTANTS – ONG/FIRMES)

Secteur : **Transports**

Référence de l'accord des financements : Prêt FAD N°2100150040294, Don FAD N° : 2100155038320 ;
Don FAT N°5900155014352 ; Don Afif (UE) N°5110155000102

N° d'Identification du projet : P-Z1-DB0-221

Intitulé de la mission : **Sélection d'une ONG/firme pour les services de communication et de visibilité du projet**

Référence de l'avis : N°11 C/MITP/DNRN/UGP-BAD/2024 du 02 Septembre 2024

Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) et de l'Union européenne (UE) afin de couvrir le coût du **Projet d'aménagement de la route Boké-Quebo, Phase 1 Lot 2** et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ces prêt/dons pour financer le coût de services de consultant pour **la réalisation des services de communication et de visibilité du projet sur les périodes de 2024-2025 et 2026.**

Les services prévus au titre de ce contrat visent à transmettre, à des groupes cibles, des messages relatifs à l'action de l'Union européenne et de la Banque africaine de développement à travers les projets, et à informer les groupes cibles de manière transparente sur l'avancée du projet et ses impacts. Le consultant devra notamment :

- Développer une stratégie de communication adaptée aux différentes parties prenantes suivant les indications du Manuel de communication et de visibilité pour les actions extérieures de de l'Union européenne ;
- Mettre explicitement en valeur le partenariat entre la BAD et l'UE lors de la

- réalisation du Projet selon les directives de visibilité des deux organisations ;
- Communiquer sur l'existence du projet, l'impact du projet et ses résultats ;
 - Développer des supports (bulletins, dépliants, affiches, etc.) et actions de communication adaptées aux objectifs du projet ;
 - Assurer la visibilité en ligne du projet à travers une présence sur le Web et sur les réseaux sociaux ;
 - Assurer la couverture médiatique des jalons importants du projet à travers les communiqués de presse et des entretiens TV durant toute la durée de vie du projet.

La prestation s'étendra sur une période de vingt-quatre mois à partir de la date de signature du contrat.

Les termes de références de la mission peuvent être téléchargés à travers le lien : <https://drive.google.com/file/d/1c1XXZBkM0a2gvFeNkFuDUbC3jDJxn9o3/view?usp=sharing>

Le Ministère des Infrastructures et des Travaux publics à travers l'Unité de Gestion des Projets Transports (UGP-BAD) invite les Consultants (firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les prestations décrites ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (**documentation, organisation technique et managériale, référence de prestations similaires avec les justificatifs, expériences générales dans des missions comparables, disponibilité du personnel, etc.**).

Les critères d'évaluation pour la liste restreinte notés sur un total de 100 points sont :

- **Expérience générale du consultant dans le domaine, notée sur 20 points à raison de 2 points par année d'expérience jusqu'à concurrence des 20 points ;**
- **Référence de prestations similaires (expériences spécifiques justifiées) notée sur 60 points à raison de 10 points par expérience spécifique jusqu'à concurrence des 60 points ;**
- **Capacités techniques et de gestion du Consultant notées sur 20 points,**

En cas d'égalité de note, les candidats seront départagés sur la base du nombre d'expériences spécifiques justifiées.

NB : Chaque référence sera résumée sur une fiche de projet et ne sera prise en compte que si le candidat y joint les justificatifs comportant les coordonnées des Maîtres d'Ouvrage permettant la vérification éventuelle des informations fournies : Attestation de bonne fin d'exécution à joindre.

Les ONG/firmes peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification. En cas de groupement, l'accord constitutif de groupement devra être joint.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque** », Edition octobre 2015 de la Banque Africaine de Développement, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les ONG/firmes intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08h 30 à 17 h 00 du lundi au vendredi (Heure locale soit GMT).

Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics
Direction Nationale des Routes Nationales /Unité de Gestion des Projets BAD, sis à l'immeuble MISS POKOU, Appartement 7A, Quartier Téminétaye, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée.

E-mail : amara.diabate@ugp-bad.com et karim.sangare@ugp-bad.com

Tél. : (+224) 628 68 77 37 / 628 60 51 00

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être rédigés en français et envoyés par courriel en version PDF à l'adresse amara.diabate@ugp-bad.com et karim.sangare@ugp-bad.com au plus tard le **23/09/2024 à 9Hh30 (heure locale)** et y porter expressément la mention « **manifestation d'intérêt relatif à la sélection d'une ONG/firme pour les services de communication et de visibilité du Projet Boké Quebo Phase1 Lot 2** ».

Conakry, le 02/09/2024

Le Coordonnateur des Projets



Amara DIABATE